



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES (CCFICS)

Vingt-sixième session

Hobart, Tasmanie (Australie)

1^{er} – 5 mai 2023

INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PORTANT SUR LES TRAVAUX DU CCFICS

(Informations de la FAO et de l'OMS)

Le présent document fait état des outils élaborés par la FAO et l'OMS et mis à la disposition des États membres ainsi que des activités pertinentes réalisées par la FAO et l'OMS depuis la 25^e session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS).

A. ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) ET DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments

1. L'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments permet aux États Membres d'évaluer la performance de leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments (SNCA) d'une façon structurée et transparente à chaque étape de la chaîne alimentaire, de définir les domaines prioritaires de renforcement des capacités et de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés au fil du temps.
2. Cet outil se compose de cinq volumes publiés en anglais, français, espagnol, russe et arabe. Il est disponible sur les sites suivants :
 - FAO <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/CA5334FR/>
 - OMS <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240028371>
3. Pour faciliter l'utilisation généralisée de l'outil FAO/OMS d'évaluation, des kits de diffusion comprenant un lancement mondial et une brochure d'introduction (disponibles à : <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CB4964FR> et <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240028371>) ont été préparés par la FAO et l'OMS. Une vidéo a également été réalisée et est disponible à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=A_zdTup2yKY.
4. La FAO et l'OMS continuent d'aider les États Membres à utiliser cet outil pour évaluer leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments (SNCA).
5. Les évaluations réalisées par la FAO au Malawi, au Soudan et en Tunisie en 2019, dans l'émirat d'Abu Dhabi (EAU) en 2021, ainsi qu'aux Bahamas et en Guyana en 2022 ont été conclues avec succès, tout en assurant des résultats de qualité et un processus équitable et efficace. La FAO facilite actuellement les évaluations au Bélarus, en Azerbaïdjan et en Géorgie. Dans le cadre d'un financement de l'Union européenne, des évaluations ont été lancées en octobre 2022 aux Comores, en Égypte, en Eswatini, au Kenya, à Maurice, au Rwanda et aux Seychelles, et des discussions sont en cours avec un autre pays afin de confirmer son intérêt pour de telles évaluations dans le cadre de cette initiative. Ces évaluations alimenteront le programme d'investissement de l'Union africaine relatif à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). D'autres évaluations seront facilitées par la FAO au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal dans le cadre d'un projet financé par la Banque africaine de développement, et des pourparlers sont en cours afin que d'autres pays d'Afrique puissent également y participer. Des mises à jour sont régulièrement publiées sur la page <https://www.fao.org/food-safety/news/fr/>.
6. L'OMS a prêté son concours à des évaluations nationales réalisées au Panama et au Cameroun en 2022 et lance actuellement le processus au Tadjikistan et à Cabo Verde.

Résistance aux antimicrobiens (RAM)

Travaux de l'Alliance quadripartite (FAO/OMS/OMSA/PNUE) sur la résistance aux antimicrobiens

7. À sa réunion exécutive annuelle de mars 2022, l'Alliance tripartite en faveur d'« Une seule santé », composée de la FAO, de l'OMS et de l'OMSA, est officiellement devenue une alliance quadripartite, avec la signature d'un protocole d'accord avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Bien que ces quatre organisations collaborent depuis longtemps, elles ont fortement soutenu ces dernières années la mise en place des structures de gouvernance mondiale de l'initiative « Une seule santé » sur la RAM en mettant en œuvre un certain nombre d'initiatives conjointes.
8. Le secrétariat conjoint de l'Alliance quadripartite sur la RAM, mis en place en 2019, a publié son *Cadre stratégique de collaboration sur la RAM* en avril 2022. Ce cadre reflète le travail conjoint des quatre organisations pour faire progresser la réponse à la RAM dans le cadre de l'approche « Une seule santé » aux niveaux mondial, régional et national. Il soutient largement la mise en œuvre des cinq piliers du Plan d'action mondial sur la RAM, ainsi que le renforcement de la gouvernance mondiale dans ce domaine. Sa mise en œuvre repose sur un plan de travail biennal, dont le premier couvre la période 2022-23.

Surveillance intégrée

9. Le secrétariat conjoint de l'Alliance quadripartite sur la RAM a créé un groupe technique chargé d'appuyer et de coordonner la surveillance intégrée des activités dans l'ensemble des organisations. En juin 2022, le secrétariat a appelé les experts à créer le groupe technique quadripartite de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens. Ce groupe fournira des conseils et des orientations sur l'élaboration de systèmes de surveillance intégrée au niveau mondial, régional et national, adaptés au contexte, et sur la mise en place de capacités efficaces.

Sommet mondial et forum des autorités de réglementation des médicaments humains et vétérinaires

10. L'élaboration et la mise à jour de normes et de conseils techniques sur les pratiques mondiales figurent parmi les priorités du plan de travail pour 2022-2023 élaboré par le secrétariat conjoint de l'Alliance quadripartite sur la RAM. Ce travail consiste à soutenir les autorités de réglementation des médicaments humains et vétérinaires en organisant un sommet mondial sur la réglementation et en élaborant un plan de travail pour aider les pays à utiliser les réglementations, les mesures de contrôle et les solutions intelligentes pour préserver l'efficacité des antimicrobiens. Le sommet, qui se tiendra sous un format hybride à Genève les 4 et 5 mai 2023, est en cours de préparation. Il aura pour objectifs de : 1) renforcer la réglementation pour promouvoir une utilisation prudente et appropriée des antibiotiques en supprimant progressivement leur vente libre dans les secteurs de la santé humaine et animale ; 2) examiner les mécanismes de contrôle du respect de la suppression progressive de la vente d'antibiotiques sans ordonnance ; et 3) développer et partager des solutions de remplacement intelligentes pour décourager la vente libre d'antibiotiques. Après le sommet, un forum sera créé pour favoriser une communication et une collaboration continues entre les autorités de réglementation des médicaments humains et vétérinaires afin de lutter contre la RAM à l'aide de réglementations, de mesures de contrôle et de solutions intelligentes jusqu'au prochain sommet, qui aura lieu dans deux ans. En outre, l'Alliance quadripartite sélectionnera les besoins de soutien technique exprimés par les autorités de réglementation des médicaments humains et vétérinaires afin d'élaborer un plan de travail pour le renforcement des capacités techniques, en particulier à l'intention des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Arguments économiques en faveur de la résistance aux antimicrobiens

11. Compte tenu de l'insuffisance récurrente du soutien financier à la mise en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre la RAM, l'Alliance quadripartite a priorisé l'élaboration d'un dossier d'investissement sur la RAM dans son plan de travail 2022-23. L'objectif principal est de déterminer le coût mondial de l'inaction, les besoins en ressources mondiales pour lutter contre la RAM et le retour sur investissement d'un ensemble d'interventions intégrées couvrant plusieurs secteurs. Ce travail permettra d'orienter l'établissement des priorités et la mobilisation des ressources aux niveaux mondial, régional et national. Il prévoit l'élaboration d'un modèle de boîte à outils, comprenant un guide de priorisation des interventions intégrées, des outils d'estimation des coûts et de l'impact, ainsi que des exemples de dossiers d'investissement nationaux, de stratégies de mobilisation des ressources et de modules de formation. Cette boîte à outils aidera les pays à planifier et à mobiliser des ressources intérieures et extérieures. Ce travail a été recommandé par le G7 et le Groupe de direction mondial. Les premières activités ont déjà commencé, notamment la sélection des experts devant constituer le groupe consultatif chargé de fournir des conseils stratégiques indépendants et de contribuer à ce travail.

Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens

12. Le Groupe de direction mondial (GLG) sur la RAM a été créé pour faire suite à la recommandation du groupe de coordination interagences sur la RAM (IACG). Depuis juillet 2021, le GLG a publié son plan d'action, trois notes d'information sur la surveillance, le financement et la crise climatique, ainsi que deux appels à l'action sur les rejets dans l'environnement et sur la réduction de l'utilisation des antimicrobiens dans les systèmes alimentaires. Le GLG a également publié une déclaration contribuant à l'adoption des

nouvelles *Directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire* (CXG 94-2021) et du *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire* (CXC 61-2005). Le GLG a organisé deux manifestations politiques parallèles de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens en 2022, lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth à Kigali (Rwanda) et de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York (États-Unis). Le GLG a été invité dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à soutenir la réunion de haut niveau de l'AGNU sur la RAM prévue pour 2024. Parmi les autres domaines prioritaires des travaux en cours, citons le plaidoyer en faveur de demandes clés définies concernant la RAM pour le G7 et le G20, le plaidoyer en faveur de l'inclusion de la RAM dans l'instrument de l'organe intergouvernemental de négociation (convention, accord ou autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies), et le plaidoyer en faveur d'une surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens dans le cadre de l'initiative « Une seule santé », en mettant l'accent sur un plaidoyer politique de haut niveau, y compris la collaboration avec le groupe technique quadripartite de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens.

13. Dans le cadre des activités conjointes menées au titre de l'Alliance quadripartite, la FAO contribue à l'élaboration du programme de recherche prioritaire « Une seule santé » sur la RAM. Ce projet vise en particulier à recenser des thèmes de recherche sur la RAM à l'interface des secteurs de l'approche « Une seule santé » (êtres humains, animaux, végétaux et environnement) afin de mieux prévenir la RAM et d'améliorer la lutte et l'intervention dans ce domaine, et s'articule autour de cinq piliers : 1) la transmission ; 2) la surveillance intégrée ; 3) les interventions ; 4) les données comportementales et le changement ; et 5) les politiques et l'économie. Un outil a été mis au point afin d'évaluer la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections (Agri-IPC), notamment en ce qui concerne l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la gestion des eaux usées (Agri-WASH).
14. La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens se tient désormais tous les ans du 18 au 24 novembre.
15. Le Groupe spécial intergouvernemental sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR) a achevé ses travaux, qui se sont soldés par la publication des nouvelles *Directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire* (CXG 94-2021) et l'actualisation du *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens* (CXC 61-2005). La FAO dirige la mise en œuvre de ces deux documents dans six pays (Bolivie, Cambodge, Colombie, Mongolie, Népal et Pakistan) par le biais du projet ACT (action pour soutenir la mise en œuvre des textes du Codex sur la RAM). Ce projet, d'un budget total de 10 millions de dollars, est financé par la République de Corée pour une durée de cinq ans (2021-2026).
16. Le Fonds multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens (AMR MPTF) est une initiative stratégique, intersectorielle, multipartenaire encourageant les partenariats et les financements pour tirer parti de la capacité de mobilisation et de coordination de l'Alliance quadripartite ainsi que de ses mandats et de son savoir-faire technique pour atténuer le risque de la RAM en appuyant la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » des Plans d'action nationaux sur la RAM. Il bénéficie du concours financier de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède, du Royaume-Uni et de la Commission européenne (DG Santé), d'un montant total supérieur à 26 millions de dollars. Ce Fonds finance actuellement des projets dans onze pays (Maroc, Kenya, Zimbabwe, Sénégal, Ghana, Cambodge, Indonésie, Éthiopie, Pérou, Tadjikistan et Mongolie) et de nouvelles propositions sont en cours d'élaboration par six pays.
17. En outre, quatre projets mondiaux sont mis en œuvre avec le soutien financier de ce Fonds :
 - Système quadripartite mondial de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens
 - Suivi et évaluation : suivi mondial et agrégation des données des indicateurs au niveau sectoriel
 - Cadre juridique : développement d'un outil d'évaluation « Une seule santé » pour la législation relative à la RAM
 - Environnement : initiatives stratégiques de sensibilisation en matière de gouvernance au niveau mondial sur la RAM dans l'environnement

Activités de l'OMS sur la résistance aux antimicrobiens

18. L'OMS a élaboré et publié en mars 2021 le protocole à trois cycles pour les *Escherichia coli* productrices de bêta-lactamase à spectre étendu (BLSE) afin d'aider les pays à mettre en œuvre un système intégré multisectoriel de surveillance de la RAM conforme à l'approche « Une seule santé ». Ce protocole repose sur un indicateur relatif aux *E. coli* productrices de BLSE dans trois grands domaines : chez les humains, chez les animaux destinés à l'alimentation, et dans l'environnement. Il a été appliqué dans quatre régions

de l'OMS : dans la région Afrique (Burkina Faso, Ghana, Madagascar, Nigéria, Sénégal et Zimbabwe), dans la région Méditerranée orientale (Pakistan et Jordanie), dans la région Asie du Sud-Est (Indonésie, Népal et Inde) et dans la région Pacifique occidental (Malaisie). En 2023, le protocole sera mis en œuvre en Zambie, au Cameroun, au Maroc, en République islamique d'Iran, au Soudan et au Bhoutan.

19. En octobre 2021, l'OMS a créé le Groupe consultatif sur les antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine. Ce groupe consultatif prépare la septième révision de la liste des antimicrobiens importants pour la médecine humaine de l'OMS, qui sera publiée en mai 2023.
20. L'OMS a publié le livre *WHO AWaRe (Access, Watch, Reserve)* sur les antibiotiques, qui donne des orientations relatives au choix des antibiotiques, aux doses, aux voies d'administration et à la durée de traitement pour des syndromes infectieux courants, conformément aux recommandations relatives aux antibiotiques figurant sur la Liste modèle des médicaments essentiels et la catégorisation AWaRe (Accéder, Surveiller, Réserver) de l'OMS.

Alerte précoce et intervention en cas d'urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments

21. Le Secrétariat du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) de la FAO et de l'OMS poursuit son travail de développement et de consolidation du Réseau ainsi que ses activités de renforcement des capacités de préparation et de riposte aux incidents de sécurité sanitaire des aliments. En 2022, le Secrétariat d'INFOSAN est intervenu dans 195 incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments impliquant 156 États Membres de toutes les régions. Il a maintenu un dialogue étroit avec les points de contact d'urgence d'INFOSAN dans les États Membres concernés en fournissant rapidement des informations qui ont permis de réagir sans délai à ces incidents.
22. En avril 2022, le Réseau a émis une importante alerte mondiale à l'attention de tous ses membres. Elle concernait une flambée de *Salmonella Typhimurium* monophasique dans plusieurs pays, liée à des produits chocolatés distribués à l'échelle mondiale dans plus de 113 États et territoires membres. Des notifications et des mises à jour continues de l'alerte mondiale ont été fournies à tous les membres d'INFOSAN au fur et à mesure que les informations lui parvenaient, ce qui a permis aux États Membres de la FAO et de l'OMS de lancer des enquêtes pour identifier et rappeler les produits concernés, et détecter d'éventuels cas de maladie liés à leur consommation. Plus de 52 États Membres ont signalé au Secrétariat d'INFOSAN avoir effectué un rappel ou lancé une enquête nationale en réponse à l'alerte mondiale. Les mises à jour sur les ripostes nationales ont été résumées et publiées sur une page du site web de la communauté INFOSAN spécialement créée pour l'alerte.
23. En 2021 et 2022, des activités visant à renforcer le Réseau et la capacité d'intervention en cas d'urgence de sécurité sanitaire des aliments ont été menées dans plusieurs sous-régions. En 2022, le Secrétariat a participé à un atelier de deux jours organisé à Belgrade (Serbie) par le centre OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire dans les Balkans occidentaux. Cet atelier comprenait un exercice de simulation couvrant des sujets tels que la communication sur les risques et l'examen des processus et procédures d'INFOSAN. Le Secrétariat a également apporté son soutien et participé au développement de quatre éditions du programme « Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres » de la Commission européenne sur la préparation aux crises de sécurité sanitaire des aliments. Dans ce cadre, les stagiaires ont pu comprendre le rôle d'INFOSAN et du RSI lors des urgences internationales de sécurité sanitaire des aliments et ont participé à divers exercices de simulation sur la réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments.
24. En 2021, des ateliers nationaux visant à renforcer les capacités nationales à répondre aux urgences de sécurité sanitaire des aliments ont été organisés avec les autorités compétentes du Sénégal, du Cameroun et du Maroc. Au cours de l'année 2022, des ateliers nationaux ont été organisés avec le Guatemala, le Mexique, le Nicaragua, la Sierra Leone, le Cambodge, la Côte d'Ivoire, le Bénin, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Guinée. Le Cambodge a également accueilli un atelier destiné aux administrations infranationales. Au cours des ateliers, les autorités nationales concernées par les interventions en cas d'urgence de sécurité sanitaire des aliments ont eu l'occasion de se familiariser avec le Réseau INFOSAN et de comprendre leurs rôles et responsabilités en tant que membres lors d'urgences de sécurité sanitaire des aliments. Les ateliers ont également permis aux autorités nationales d'approfondir leur compréhension du lien entre INFOSAN et le RSI dans le contexte de la réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments. Le Secrétariat a également soutenu une formation du Centre américain de contrôle des maladies (CDC), organisée conjointement avec le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, sur la surveillance et l'action dans le domaine des maladies d'origine alimentaire avec le Soudan, la Syrie, l'Arabie saoudite et le Qatar. Il a organisé deux réunions régionales pour les membres de la Région des Amériques et de la Région Asie-Pacifique (2021 et 2022), qui ont permis aux membres d'INFOSAN d'identifier les lacunes et les domaines à améliorer en matière de communication en cas d'urgence de sécurité sanitaire des aliments. Les réunions régionales ont été organisées avec le soutien des bureaux

régionaux et des conseillers sur la sécurité sanitaire des aliments de la FAO et de l'OMS, ainsi que des pays hôtes, le Brésil et la République de Corée.

25. Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, l'OMS a organisé du 7 au 9 juin 2022 des discussions sur la santé et la sécurité sanitaire des aliments. Une table ronde spéciale sur la santé, à laquelle ont participé plusieurs membres d'INFOSAN, un membre du groupe consultatif du Réseau et des fonctionnaires du Secrétariat, a examiné les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la réponse aux urgences internationales de sécurité sanitaire des aliments. Cette table ronde s'est concentrée sur les perspectives nationales concernant les moyens mis en œuvre à l'échelle mondiale pour aider les pays à répondre aux urgences internationales de sécurité sanitaire des aliments, à renforcer leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments et à contribuer à l'amélioration de la coordination et de l'échange d'informations sur les incidents dans ce domaine. Les défis communs et les idées sur la manière de les aborder ont été examinés par les intervenants, en utilisant de récentes urgences comme point de départ.

Fraude alimentaire

26. La FAO a publié plusieurs documents sur la fraude alimentaire afin de sensibiliser les États Membres et de répondre à leurs besoins en matière d'approches et d'outils pour les boîtes à outils des gouvernements, afin de les aider à lutter contre la fraude alimentaire et d'accroître la confiance des consommateurs dans leurs systèmes alimentaires :

- Un document d'information de la FAO intitulé « International and national regulatory strategies to counter food fraud » (disponible en anglais à l'adresse : <https://www.fao.org/3/cb9035en/cb9035en.pdf>), publié en partenariat avec le Centre Resnick du droit et des politiques alimentaires de l'Université de Californie. Cette publication considère qu'il y a fraude alimentaire lorsqu'un fraudeur trompe intentionnellement le client sur la qualité et/ou le contenu des aliments que ce dernier souhaite acheter, et ce dans le but d'en tirer un avantage indu, le plus souvent économique. L'étendue et la complexité de la fraude alimentaire ainsi que la diversité des approches réglementaires peuvent compliquer la tâche des gouvernements nationaux qui essaient d'élaborer une approche cohérente et ciblée de cette fraude. En réponse à cette difficulté, cette publication présente les orientations réglementaires internationales disponibles et les stratégies juridiques possibles à l'échelle nationale et régionale. Elle recense et analyse certaines approches réglementaires de la fraude alimentaire choisies par les pays et s'intéresse au rôle du secteur privé dans la réglementation de la fraude alimentaire.
- « Food fraud – Intention, detection and management – Food safety technical toolkit for Asia and the Pacific » disponible en anglais à l'adresse : <https://www.fao.org/documents/card/ar/c/cb2863en/>. Cette publication est un guide technique destiné à aider les responsables de la réglementation à comprendre les stratégies réglementaires possibles pour lutter contre la fraude alimentaire.
- « Thinking about the future of food safety » (disponible en anglais à l'adresse : <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8667en>) donne un aperçu des principaux facteurs et tendances mondiaux en décrivant leurs incidences sur la sécurité sanitaire des aliments en particulier et sur les systèmes agroalimentaires par extrapolation. Un chapitre est consacré à la fraude alimentaire.

27. Le Centre conjoint FAO/AIEA sur la méthodologie analytique pour aider à combattre la fraude alimentaire a publié le rapport « Accessible Technologies for the Verification of Origin of Dairy Products as an Example Control System to Enhance Global Trade and Food Safety » (IAEA-TECDOC-2002 | 978-92-0-124822-0). Il s'agit du rapport final d'un projet de recherche coordonné de cinq ans. L'amélioration de la traçabilité et du contrôle de l'authenticité des produits laitiers est hautement prioritaire en raison de leurs processus de transformation relativement simples, de l'importance de leurs échanges commerciaux et de leur utilisation fréquente comme ingrédients dans des produits destinés à des groupes de consommateurs vulnérables tels que les préparations pour nourrissons destinées aux jeunes enfants. La méthodologie présentée vise à servir de modèle pouvant être utilisé pour d'autres denrées alimentaires si nécessaire. Pour de plus amples informations, voir : <https://www.iaea.org/publications/14892/accessible-technologies-for-the-verification-of-origin-of-dairy-products-as-an-example-control-system-to-enhance-global-trade-and-food-safety>

28. De plus, les événements suivants ont été organisés :

- Une conférence internationale sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour détecter la fraude alimentaire a été organisée le 13 septembre 2022 à Nur-Sultan (Kazakhstan) par le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Europe (CCEURO) du Codex Alimentarius, le Centre européen pour la paix et le développement de l'Université des Nations Unies pour la paix (ECPD) et l'Organisation internationale de certification des normes alimentaires (IFSCO), avec le soutien du

ministère de la Santé de la République du Kazakhstan. Les 1680 participants d'Europe et d'Asie présents à la conférence ont adopté une résolution présentant des mesures visant à promouvoir les normes internationales du Codex grâce à l'IA. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/news-and-events/news-details/fr/c/1605050/>

- Un atelier FAO/AIEA sur le renforcement du réseau de sécurité sanitaire des aliments en Afrique : le soutien aux initiatives visant à renforcer la sécurité sanitaire des aliments sur le continent était le thème d'un atelier organisé conjointement par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut national de métrologie d'Afrique du Sud (NMISA). Les participants ont partagé leurs expériences sur plusieurs sujets, tels que la prévention de la fraude alimentaire, la surveillance des radionucléides, l'utilisation de tests utilisant des récepteurs radio et de techniques isotopiques stables pour les résidus de médicaments vétérinaires et de pesticides, ainsi que les mycotoxines, les métaux toxiques et les biotoxines. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.iaea.org/newscenter/news/iaea-fao-workshop-strengthens-food-safety-network-across-africa>
- Un cours de formation virtuel sur l'utilisation des techniques d'établissement de profils et d'empreintes pour déterminer l'origine et vérifier l'authenticité des aliments a été organisé du 22 août au 2 septembre 2022 par le Centre mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture. L'objectif de ce cours était de renforcer les capacités du personnel de laboratoire dans l'application de méthodes de dépistage rapides et non ciblées, pour permettre aux pays membres de répondre aux incidents et aux urgences de sécurité sanitaire des aliments et d'améliorer leurs systèmes de contrôle des aliments. Ce cours a été suivi par 111 scientifiques provenant d'instituts situés dans 33 pays : Afrique du Sud, Bangladesh, Arabie saoudite, Bélarus, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Grèce, Inde, Indonésie, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Malaisie, Maroc, Maurice, Mongolie, Myanmar, Oman, Ouganda, Pakistan, Qatar, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Uruguay, Viet Nam et Zimbabwe. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.iaea.org/publications/15312/food-safety-and-control-newsletter-vol-02-no-1-january-2023>

Activités de mobilisation de haut niveau pour la sécurité sanitaire des aliments

Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé et actualisation de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments

29. La Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments 2022-2030 a été adoptée en mai 2022 par l'Assemblée mondiale de la Santé, dans la résolution WHA75(22), et lancée en novembre 2022. Il s'agit d'une version actualisée de la dernière stratégie qui tient compte des questions actuelles et émergentes, intègre les nouvelles technologies et inclut des approches innovantes en vue du renforcement des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments. Elle a été élaborée à la demande des États Membres étant donné que la sécurité sanitaire des aliments reste une priorité de santé publique et joue un rôle essentiel dans la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
30. Lors de l'élaboration de cette stratégie, l'OMS a bénéficié de l'appui du Groupe consultatif technique sur la sécurité sanitaire des aliments : des aliments plus sûrs pour une meilleure santé, a mené de larges consultations auprès d'experts scientifiques, de conseillers régionaux de l'OMS sur la sécurité sanitaire des aliments, de partenaires internationaux tels que la FAO et l'OMSA, des États Membres et de la population. Les stratégies et les cadres régionaux existants en matière de sécurité sanitaire des aliments ont également été pris en compte, de même que les recommandations et les orientations du Codex Alimentarius et les priorités de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments.
31. La Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments a été élaborée afin de guider les États Membres et de les aider à établir des priorités et à planifier, mettre en œuvre, surveiller et évaluer de manière régulière les effets des mesures visant à réduire la charge des maladies d'origine alimentaire en renforçant continuellement les systèmes de sécurité sanitaire des aliments et en favorisant la coopération à l'échelle mondiale.

Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-31

32. À sa 27^e session, le Comité de l'agriculture de la FAO a mis l'accent sur les liens qui existent entre la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire, ainsi que sur le rôle de la première dans l'appui prêté par l'Organisation aux fins de la mise en place de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Il a alors demandé que la FAO élabore une nouvelle stratégie

relative à la sécurité sanitaire des aliments qui contribue à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Afin de donner suite à la résolution 73.5 de l'Assemblée mondiale de la Santé visant à renforcer les mesures en faveur de la sécurité sanitaire des aliments, le Comité de l'agriculture, à sa 27^e session, a demandé à la FAO de collaborer avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour veiller à ce que leurs stratégies respectives en matière de sécurité sanitaire des aliments soient harmonisées et complémentaires.

33. En réponse à la demande du Comité de l'agriculture, et compte tenu du contexte stratégique mondial, la FAO a élaboré un ensemble de priorités stratégiques relatives à ses activités dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, tout en maintenant sa vision, « Des aliments sains pour tous à tout moment », et sa mission, « Aider les Membres à améliorer la salubrité des aliments à tous les niveaux en leur dispensant des conseils scientifiques et en renforçant leurs capacités d'assurer la sécurité sanitaire des aliments de systèmes agroalimentaires durables et résilients ». Les priorités stratégiques sont organisées autour de quatre résultantes stratégiques, qui ont été définies à l'issue de plusieurs concertations menées par la FAO avec ses Membres et des organisations internationales partenaires, en particulier l'OMS.
34. À la suite de leur approbation à la 28^e session du Comité de l'agriculture, le Conseil de la FAO a approuvé les Priorités de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments lors de sa 171^e session en décembre 2022.
35. Selon la FAO, les Priorités stratégiques en matière de sécurité sanitaire des aliments devraient stimuler l'investissement, permettre à l'Organisation de disposer des ressources humaines et financières suffisantes pour mener à bien l'exécution de son programme relatif à la sécurité sanitaire des aliments et servir d'instrument mondial d'orientation et de sensibilisation destiné aux décideurs.
36. Ces Priorités stratégiques encouragent une intégration plus cohérente de la sécurité sanitaire des aliments lors de la mise au point de systèmes agroalimentaires durables et inclusifs, de politiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de stratégies de développement agricole. Lors de l'élaboration de son Cadre stratégique pour la période 2022-31, la FAO a défini les grandes lignes des domaines prioritaires du Programme (DPP), dont plusieurs sont axés sur la sécurité sanitaire des aliments ou comptent d'importantes activités intéressant cet enjeu, en particulier deux DPP concernant les améliorations en matière de nutrition (AN), à savoir « Des aliments sains pour tous » (AN3) et « Transparence des marchés et des échanges commerciaux » (AN5), et un DPP portant sur les améliorations en matière de production (AP), intitulé « Approche "Une seule santé" » (AP3).
37. Au cours de la mise au point des Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments et de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments, la FAO et l'OMS ont maintenu un mécanisme permanent et rigoureux de partage de l'information et de débat. Les deux organisations se sont engagées à planifier l'élaboration d'un cadre commun de mise en œuvre, après l'approbation de leurs orientations stratégiques respectives.

Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments

38. En 2022, l'OMS et la FAO, les organisations de tutelle de la Commission du Codex Alimentarius, ont facilité conjointement la célébration de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments en invitant des gouvernements, des entreprises du secteur alimentaire, des organisations sans but lucratif, des universités, des écoles et des consommateurs du monde entier à se réunir le 7 juin pour attirer l'attention et donner l'envie d'agir pour contribuer à prévenir, à détecter et à gérer les risques d'origine alimentaire. La campagne a commencé le 7 mars 2022 avec le lancement du thème « Des aliments plus sûrs pour une meilleure santé ». Plus de 450 initiatives se sont déroulées dans 109 pays, notamment des conférences, des webinaires, des sessions de formation, des ateliers, des événements sportifs et des campagnes audiovisuelles. Après deux années au cours desquelles les événements de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments ont été organisés principalement en ligne, de nombreux organisateurs ont tenu des événements en mode hybride ou en présentiel. Les directeurs généraux de l'OMS et de la FAO ont diffusé un message vidéo pour ouvrir le webinaire mondial, hébergé par le siège de l'OMS, à Genève, et organisé par l'OMS, la FAO et le Secrétariat du Codex, le 7 juin.
39. En 2023, la FAO et l'OMS conduiront une campagne autour du thème « Les normes alimentaires sauvent des vies », pour souligner l'importance des normes du Codex alors que la Commission entame sa 60^e année. Un événement, auquel tous les Membres et observateurs du Codex sont cordialement invités, est prévu le 7 juin. Le site web de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, hébergé par celui du Codex, continuera d'annoncer des événements et de diffuser des actualités, en résumant les activités menées à travers le monde. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/wfsd-homepage/fr>.

Orientations de la FAO relatives aux inspections fondées sur les risques

40. Au niveau mondial, la FAO a continué de travailler sur l'utilisation de la catégorisation des risques pour élaborer des programmes d'inspection fondés sur les risques, en améliorant le ciblage des entreprises et/ou des secteurs alimentaires sur la base de données et de preuves scientifiques, et en concentrant les efforts et les investissements publics sur les risques les plus importants. Ce travail donnera lieu à de nouvelles orientations qui seront publiées en 2023 et seront accompagnées d'un outil numérique pour faciliter l'utilisation des processus de prise de décision multicritères. Cet outil numérique sera mis à l'essai en 2023. Partenaires actifs dans la mise en œuvre pilote de ces orientations, le Malawi et le Zimbabwe ont élaboré leurs manuels nationaux de catégorisation des risques.
41. Cette approche de catégorisation des risques a également été utilisée avec un accent particulier sur les contrôles des importations dans un certain nombre de projets, notamment dans le cadre du projet « Soutien de la FAO au projet de facilitation du commerce du COMESA », financé par le 11^e FED de la CE. Les Comores, l'Égypte, Madagascar, le Soudan et la Tunisie collaborent en ligne au niveau infrarégional et dans le cadre d'activités nationales pour améliorer le ciblage des contrôles à l'importation en utilisant l'approche de la catégorisation des risques.

Activités régionales et nationales

Afrique

42. En Afrique, la FAO a mis en œuvre un certain nombre de projets et d'activités dans les domaines suivants.
43. **Évaluation et renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments** : Des projets de coopération technique sur le renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments ont été mis en œuvre au Ghana, au Libéria, au Malawi et en Sierra Leone. Ces projets comprenaient des formations sur les bonnes pratiques de fabrication (BPF), les bonnes pratiques d'hygiène (BPH), le système HACCP et l'analyse des risques. Dans le cadre d'un projet financé par la Commission européenne (Renforcement du contrôle des aliments et de la gouvernance phytosanitaire), la FAO a facilité les évaluations, en utilisant l'outil d'évaluation FAO/OMS des systèmes de contrôle des aliments, en vue d'un plan d'action chiffré pour l'amélioration du contrôle des aliments, qui s'inscrira dans l'action globale menée par la Commission de l'Union africaine dans le cadre de son programme SPS pour l'Afrique (voir le paragraphe 2 pour plus de détails).
44. **Travail juridique et stratégique sur la sécurité sanitaire des aliments** : Le travail de la FAO sur les aspects juridiques et la politique de sécurité sanitaire des aliments a porté sur l'élaboration d'une politique nationale de sécurité sanitaire des aliments au Malawi. Au Ghana, un soutien a été apporté à l'autorité compétente pour mettre en œuvre le nouveau règlement sur l'inspection des viandes (LI2405).
45. **Soutien aux activités d'inspection fondées sur l'analyse des risques** : La FAO a continué de promouvoir la prise de décision fondée sur l'analyse des risques en s'appuyant sur des directives telles que les « Principes pour l'inspection de la viande fondée sur l'analyse des risques », la « Catégorisation des risques des entreprises alimentaires pour améliorer la planification des inspections » et l'« Inspection du poisson fondée sur l'analyse des risques ». Une activité de développement des capacités sur les principes de l'inspection de la viande fondée sur l'analyse des risques a été organisée au Ghana et au Libéria. Des activités ont été menées au Ghana sur l'utilisation de l'inspection à distance des denrées alimentaires à l'appui des contrôles alimentaires officiels. Au Mali, un laboratoire national a bénéficié d'une aide du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) pour évaluer ses équipements et élaborer des méthodes officielles pour l'analyse des hydrocarbures polycycliques aromatiques et des pesticides dans le poisson fumé. Le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental a élaboré un manuel intitulé « Risk-Based Food Inspection System: Practical Guidance for National Authorities » (Système d'inspection des aliments fondé sur l'analyse des risques : orientations pratiques à l'intention des autorités nationales), à paraître prochainement, pour guider les États Membres dans la mise en œuvre d'une approche et d'un processus décisionnel fondés sur les risques.
46. **Intégration et utilisation du paradigme de l'analyse des risques dans les activités de contrôle des aliments** : Une série d'activités de développement des capacités a été mise en place au niveau régional (dans le cadre du projet « Soutien de la FAO au projet de facilitation du commerce du COMESA », financé par la Commission européenne) et national (Ghana, Libéria, Malawi, Mali) sur l'analyse des risques, l'évaluation des risques microbiens et chimiques, et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques de sécurité sanitaire des aliments. Une formation sur l'établissement de profils de risque de sécurité sanitaire des aliments et la prise de décision multifactorielle a été dispensée au Niger (TCP/NER/3805).
47. **Soutien aux processus nationaux du Codex Alimentarius** : Le Nigéria, Cabo Verde, la Gambie, le Mali, le Burundi, le Kenya, le Soudan du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda, les Comores, l'Érythrée et la Guinée-Bissau bénéficient du soutien de la FAO, par le biais du Fonds fiduciaire du Codex pour renforcer leur capacité à participer aux activités du Codex Alimentarius. L'aide reçue a notamment porté sur la

compréhension de la structure et du fonctionnement du Codex Alimentarius ainsi que sur les principes de l'analyse des risques qui constituent le fondement du processus d'élaboration des normes et de sensibilisation. Des formations ont été dispensées aux communautés économiques régionales (COMESA, EAC, ECOWAS et SADC) sur le fonctionnement des groupes de travail électroniques (GTE) et du Système de mise en ligne des observations (OCS). La FAO, en collaboration avec l'OMS et le PAM, a organisé une conférence virtuelle pour célébrer la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments en 2021 et 2022 en appelant le public à contribuer à rendre les aliments plus sûrs pour une meilleure santé.

48. Dans la région Afrique, l'OMS aide cinq pays (Burkina Faso, Ghana, Nigéria, Sénégal et Zimbabwe) à mettre en œuvre une surveillance intégrée des *E. coli* productrices de bêta-lactamase à spectre étendu, dans la chaîne alimentaire, chez les humains et dans l'environnement, et des efforts sont en cours pour entamer ce travail dans deux pays (Côte d'Ivoire et Togo). Le renforcement des capacités des structures nationales du Codex et de la participation effective aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius bénéficient du soutien du Fonds fiduciaire du Codex dans sept pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée, Malawi et Maurice). Cela s'est traduit, entre autres, par des actions de sensibilisation, l'élaboration de manuels de procédure pour orienter la gestion efficace du Codex au niveau national, l'élaboration de normes alimentaires nationales alignées sur le Codex et la promotion de l'adoption accrue des normes du Codex. La capacité des pays à établir et/ou renforcer les mécanismes de collaboration multisectorielle en cas d'incidents de sécurité sanitaire des aliments a été renforcée par la plateforme INFOSAN avec la mise en œuvre de feuilles de route nationales au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Sierra Leone et au Sénégal. Le Burkina Faso, quant à lui, a bénéficié d'une aide pour rédiger un protocole de gestion des alertes alimentaires. Dans le cadre des efforts de renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments, le Cameroun a bénéficié d'un soutien supplémentaire pour évaluer son système national de contrôle des aliments en vue d'élaborer un plan d'action chiffré visant à l'améliorer. Une activité de développement des capacités sur l'évaluation des risques a été organisée en Algérie et en Guinée. Les efforts visant à améliorer les conditions des marchés alimentaires se sont poursuivis au Sénégal.

Asie-Pacifique

49. Dans la région Asie-Pacifique, la FAO continue de fournir une assistance technique aux pays afin de renforcer les multiples composantes de leurs systèmes de contrôle des aliments. Au Bangladesh, au Cambodge et en Mongolie, le renforcement des capacités des autorités compétentes a porté sur le renouvellement de la législation, des règlements et des politiques concernant les mesures SPS, l'harmonisation des normes nationales avec le Codex et la sécurité sanitaire des aliments vendus sur la voie publique. Au Sri Lanka, la FAO et l'ONUDI renforcent conjointement les contrôles de la ferme à la table, en partenariat avec le gouvernement, le secteur privé et les organisations de consommateurs, grâce à un financement de l'Union européenne. Une feuille de route pour la réforme du système de sécurité sanitaire des aliments est en cours d'élaboration. L'amélioration des marchés de produits frais, essentielle au lendemain de la pandémie, a été entamée au Bangladesh, en République démocratique populaire lao et au Népal. Des projets intégrant les codes d'usages et les normes dans la chaîne de valeur des épices en Inde (financés par le FANDC) et dans les chaînes de valeur de l'élevage en Mongolie sont en cours pour augmenter les revenus des agriculteurs et des éleveurs. Un autre projet du FANDC, portant sur le renforcement des capacités d'analyse microbiologique du laboratoire national de santé publique des Îles Salomon, s'est achevé avec succès après avoir réalisé une grande partie de ses activités en ligne en raison des restrictions imposées par la pandémie.
50. Le bureau régional de la FAO a mis au point une série de cours multilingues de téléformation sur le Codex, accessibles gratuitement en ligne et en format téléchargeable, avec le soutien du Secrétariat à Rome et un financement du projet sur le Codex à l'intention des pays de l'ANASE soutenu par le Japon. Ces cours couvrent les principes fondamentaux du Codex, ses comités, ses organes scientifiques, son rôle et sa structure au niveau national, le rôle de la science et de l'analyse des risques, le programme conjoint FAO/OMS d'avis scientifiques et les CCR. Le projet lui-même a continué de renforcer les capacités scientifiques et techniques des pays de l'ANASE, notamment en ce qui concerne les programmes nationaux de surveillance des résidus de pesticides. Au Bangladesh, des indicateurs de sécurité sanitaire des aliments ont été présélectionnés dans l'objectif de réduire leur nombre d'ici à deux ans. La Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2022 a été célébrée par un webinaire de l'Alliance quadripartite « Une seule santé » (incluant le PAM) sur le thème des actions multisectorielles. Ce webinaire a fait le lien entre les résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et l'importance d'améliorer l'hygiène et l'assainissement dans les marchés alimentaires traditionnels de la région pour veiller à un approvisionnement en aliments sûrs, frais, abordables et sains, et a permis de comprendre les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes dans la promotion d'aliments sûrs.

51. En collaboration avec le ministère de la Sécurité des produits alimentaires et pharmaceutiques de la République de Corée, le Fonds fiduciaire du Codex a organisé en 2022 un atelier de formation pilote sur les bonnes pratiques du Codex, auquel ont assisté 15 participants du Bhoutan, des Maldives, de Maurice, du Népal et de la Gambie.
52. Dans la région OMS de l'Asie du Sud-Est, une formation nationale visant à renforcer les capacités en matière de procédures et de processus de normalisation a été organisée au Bhoutan et au Népal dans le cadre d'un projet du Fonds fiduciaire du Codex pour examiner la question spécifique des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires et fournir des informations en retour. Un atelier de haut niveau de sensibilisation au Codex et un exercice de simulation du Codex ont également été financés au Bhoutan et au Népal en 2021-2022. Une réunion hybride des coordinateurs de projet du Fonds fiduciaire du Codex représentant le Bhoutan, l'Inde et le Népal a été organisée à Katmandou pour faciliter la discussion sur le projet de normes du Codex sur les épices. L'OMS a aidé les Maldives et le Timor-Leste à soumettre un solide dossier de demande au Fonds fiduciaire du Codex en 2021 et la FAO et l'OMS ont financé l'atelier de lancement en 2022. L'analyse des risques de sécurité sanitaire des aliments est l'un des domaines de renforcement des capacités soulevés par les États Membres lors des réunions du Codex et la contamination chimique des aliments constitue un nouveau défi et un nouvel obstacle au commerce international. L'OMS a collaboré avec l'équipe du programme « Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres » et la délégation de l'UE en Inde pour garantir la participation de pays comme le Bhoutan et les Maldives à la formation à l'évaluation des risques organisée en 2022 au centre international de formation sous les auspices de l'autorité indienne de sécurité sanitaire des aliments et de normalisation. Une évaluation du système national de contrôle des aliments a été réalisée au Timor-Leste en 2022.
53. Dans la Région du Pacifique occidental, l'OMS et la FAO ont aidé les pays suivants à préparer de solides dossiers de demandes au septième cycle de financement du Fonds fiduciaire du Codex : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Kiribati, Vanuatu, Îles Salomon, Îles Cook et Mongolie.

Europe et Asie centrale

54. Dans la région Europe et Asie centrale, le bureau régional de la FAO s'est efforcé de renforcer les capacités techniques des autorités nationales de contrôle des aliments et des entreprises alimentaires sur les approches fondées sur les risques, par le biais d'activités nationales et régionales.
55. Un projet régional de la FAO aide l'Azerbaïdjan, la République de Moldavie, la Türkiye, le Tadjikistan et le Kirghizistan à renforcer les contrôles officiels des aliments et la communication sur les risques, y compris par le biais de systèmes efficaces d'intervention en cas d'urgence de sécurité sanitaire des aliments. Ce projet renforcera également les capacités d'inspection fondées sur l'analyse des risques. La contribution et le soutien apportés à l'Azerbaïdjan sur le projet de législation alimentaire ont été récompensés par l'adoption de cette législation par le Parlement à la mi-2022. En Géorgie, le soutien à la sécurité sanitaire des aliments et au secteur SPS se poursuit dans le cadre du programme ENPARD IV. Il porte notamment sur l'amélioration des capacités opérationnelles et techniques des agences et ministères concernés en vue de la mise en œuvre des réformes SPS et de sécurité sanitaire des aliments envisagées, le soutien aux producteurs et aux PME par le biais de subventions de contrepartie ciblant la formation à la sécurité sanitaire des aliments et l'achat de matériel pour améliorer les capacités de contrôle dans ce domaine, et le soutien à l'exportation des produits agricoles géorgiens. Dans le cadre d'un autre projet, des fromagères géorgiennes ont reçu une aide pour améliorer la production de fromage, l'hygiène et les pratiques de sécurité sanitaire des aliments dans un cadre plus large d'émancipation économique des femmes.
56. Parmi les autres activités nationales de la FAO, citons un soutien à l'Azerbaïdjan, au Bélarus et à la Géorgie pour évaluer leur système de contrôle des aliments à l'aide de l'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments.
57. La FAO continue d'aider le Kirghizistan à renforcer les capacités des producteurs de fruits et légumes et des agents d'inspection sur les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur des fruits et légumes. Un groupe de maîtres formateurs est en cours de formation sur les bonnes pratiques agricoles et les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments, en vue du déploiement de la formation des producteurs et des entreprises de transformation dans les régions du Kirghizistan. Les connaissances et compétences complémentaires des principales autorités compétentes de sécurité sanitaire des aliments axées sur l'inspection fondée sur l'analyse des risques et les capacités d'inspection sont également visées par ce projet.
58. La FAO continue de soutenir la mise en œuvre des projets financés par le Fonds fiduciaire du Codex en Azerbaïdjan et en Macédoine du Nord afin de renforcer la participation des pays au Codex Alimentarius. Ces deux projets prévoient des activités de jumelage et de mentorat, une série d'améliorations des programmes au niveau national et des activités de consolidation par le biais de la participation aux sessions prioritaires du Codex.

59. Dans le cadre des activités régionales du programme « Une seule santé », la FAO a produit un rapport, à paraître prochainement, qui résume les résultats de l'analyse de la législation relative à l'utilisation des antimicrobiens et à la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture en Arménie, au Bélarus, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan, y compris les lois et réglementations pertinentes en matière de sécurité sanitaire des aliments.
60. L'OMS aide le Tadjikistan à évaluer la capacité de son système national de contrôle des aliments. L'Organisation continue de soutenir la mise en œuvre des projets financés par le Fonds fiduciaire du Codex au Kazakhstan et au Turkménistan afin de renforcer leur participation au Codex Alimentarius. L'OMS a également aidé l'Ouzbékistan à soumettre avec succès une demande au Fonds fiduciaire du Codex. Les bureaux régionaux de la FAO et de l'OMS soutiennent conjointement le développement des capacités régionales sur le Codex, avec des activités comprenant une formation virtuelle sur l'utilisation efficace de l'outil de diagnostic du Codex, qui sera suivie de deux autres formations sur le Codex prévues pour cette année.

Amérique latine et Caraïbes

61. Plusieurs activités ont été menées par la FAO en Amérique latine au cours de l'année 2022.
62. Le projet de l'UE sur la résistance aux antimicrobiens a organisé, à Santiago du Chili, du 14 au 17 novembre 2022, une table ronde technique pour examiner les politiques nationales sur la RAM dans la fabrication d'aliments médicamenteux pour animaux. Des représentants officiels du secteur de l'alimentation animale de six pays d'Amérique du Sud y ont assisté. Les points forts et les lacunes des politiques publiques et privées en matière d'aliments médicamenteux ont été identifiés à l'aide d'un modèle de référence normalisé conçu par la FAO. Les travaux sur les aliments médicamenteux comblent une lacune importante dans la voie épidémiologique de la RAM, en se concentrant sur les politiques et le système de contrôle des aliments pour animaux. Ces travaux se poursuivront en 2023.
63. Le Service du droit pour le développement de la FAO, en collaboration avec le bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les organisations de l'Alliance quadripartite (PNUE, OMS et OMSA) en Amérique latine et leurs équipes juridiques à Genève et à Paris, a organisé le 22 novembre 2022 un atelier régional pour présenter l'outil d'évaluation de la législation intéressant la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche « Une seule santé ». Cette activité virtuelle s'est déroulée dans le cadre de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens 2022 avec la participation de plus de 116 experts de la région Amérique latine et Caraïbes.
64. Au Pérou, dans le cadre du Fonds multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens, des techniciens de laboratoire du Service national de santé agricole (SENASA) du ministère du Développement agricole et de l'Irrigation, de l'Agence nationale de santé des pêches (SANIPES) du ministère de la Production et de la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité sanitaire des aliments (DIGESA) du ministère de la Santé, ont participé à un stage au Centre de référence sur la RAM de la FAO, l'UISDC-SENASICA au Mexique, afin de renforcer les capacités des laboratoires sur la RAM (28 novembre – 2 décembre 2022).
65. Le 7 décembre 2022, dans le cadre du projet ACT, la FAO a organisé la troisième session de la *série de webinaires pour le renforcement des capacités sur des thèmes du Codex intéressant la région de l'Amérique latine et des Caraïbes*. Le Secrétariat du Codex s'est penché sur la signification, l'utilisation et l'élaboration des normes, directives et codes d'usages du Codex. Il s'agit d'une activité permanente pour 2023, qui aborde les questions liées à la sécurité sanitaire des aliments et à la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'initiative « Une seule santé ». Pour la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments (JISSA) 2022, la FAO a collaboré avec le CCLAC et des organisations régionales (OPS, OIRSA, IICA) pour organiser un événement régional. La JISSA 2022 a été dirigée par l'OIRSA. L'édition de 2023 sera placée sous la houlette de l'IICA, qui bénéficiera du soutien de la FAO et d'autres organisations.
66. La FAO a apporté un appui à Cuba dans le cadre du projet CT2 qui a renforcé les travaux du comité national cubain du Codex.
67. Le Service du droit pour le développement de la FAO, en collaboration avec le bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, aidera la Barbade à mettre en place une agence unifiée de sécurité sanitaire des aliments, en fournissant une assistance juridique et en réalisant un exercice de simulation d'une urgence de sécurité sanitaire des aliments afin de détecter les goulets d'étranglement du nouveau système. Un atelier régional de développement des capacités liées à la sécurité sanitaire des aliments dans les pays d'Amérique latine, portant sur l'évaluation des risques associés aux résidus de médicaments vétérinaires présents dans les aliments (GCP/RLA/228/FRA-F), a eu lieu en novembre 2022, avec la participation de sept pays à Santiago du Chili. Cet atelier en présentiel a clôturé une formation de 10 sessions qui s'est déroulée au cours de la période 2020-2021.

68. Dans la région OPS/OMS des Amériques, le Honduras, la Bolivie, El Salvador/Guatemala et le Guyana bénéficient d'un soutien pour la mise en œuvre de leurs projets financés par le Fonds fiduciaire du Codex. L'objectif est de souligner le succès de l'élaboration des plans stratégiques du Codex Alimentarius au Honduras, en Bolivie, au Salvador et au Guatemala. Le Honduras a élaboré avec succès une stratégie de communication nationale et a organisé une série de formations sur la communication des risques. Qui plus est, la Bolivie et le Guyana ont organisé une série de campagnes de communication et d'ateliers à l'échelle nationale afin de sensibiliser les différentes parties prenantes au Codex Alimentarius et à la sécurité sanitaire des aliments.
69. En 2022, l'OPS/OMS, en collaboration avec le JFSAN, a organisé une formation sur l'analyse des risques à l'intention des Bahamas et du Guyana afin de renforcer leurs connaissances et leur expérience dans ce domaine. Ces deux pays modernisent leurs systèmes d'inspection des aliments fondés sur l'analyse des risques et ont partagé leur expérience dans la mise en œuvre d'une plateforme électronique d'inspection des aliments fondée sur l'analyse des risques destinée à améliorer l'efficacité.
70. L'OPS/OMS, en consultation avec les pays de la région Amérique latine et Caraïbes, a créé le manuel sur l'inspection des aliments fondée sur l'analyse des risques à l'intention des établissements alimentaires, qui sera publié et lancé cette année.
71. L'OPS, conjointement avec la FAO et l'Université du Minnesota, a obtenu un financement du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce pour un projet axé sur l'amélioration de la capacité d'analyse des risques de sécurité sanitaire des aliments en Amérique latine. Ce projet vise à mener des enquêtes initiales et finales pour évaluer la capacité d'analyse des risques dans les pays ; à élaborer un programme de formation hybride en ligne ciblant les autorités de sécurité sanitaire des aliments ; à réaliser à titre expérimental des études de cas sur l'analyse des risques au niveau national intégrant les priorités nationales ; et à utiliser une approche de coopération sud-sud pour améliorer durablement les capacités d'analyse des risques de sécurité sanitaire des aliments.
72. L'OPS/OMS soutient l'organisation de formations techniques sur les BPH et le HACCP à El Salvador et au Guatemala, sur les mesures SPS à El Salvador, au Guatemala et en Bolivie et sur la fraude alimentaire au Panama. L'OPS/OMS a collaboré avec l'équipe du programme « Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres » et la délégation de l'UE pour faciliter la participation des pays à la formation sur la gestion des crises alimentaires qui s'est tenue à Rio de Janeiro. Cette formation a permis aux autorités nationales de se familiariser avec INFOSAN et les rôles et responsabilités de leurs homologues nationaux.
73. L'OPS/OMS, en collaboration avec l'Institut national de contrôle de la qualité dans la santé (INCQS) de FioCruz, a organisé la 10^e assemblée du Réseau interaméricain des laboratoires d'analyse des aliments, qui s'est tenue en août 2022 à Rio de Janeiro. Cette assemblée a également été retransmise en ligne et compte sur la participation de 170 laboratoires de 18 pays. Au cours de cette assemblée, le Comité exécutif d'INFAL a été renouvelé et les plans de travail de coopération technique du réseau ont été préparés pour la période biennale 2022-2023. En 2022, l'INFAL a organisé 15 séminaires techniques virtuels et trois programmes régionaux d'acquisition de compétences dans les domaines suivants : détermination des pesticides dans les bananes avec la participation de 16 laboratoires du Brésil, du Honduras, du Guatemala et du Paraguay ; détermination de l'aflatoxine M1 dans le lait en poudre dans 9 laboratoires d'Argentine, du Brésil, du Costa Rica et de l'Uruguay et détermination des micro-organismes indicateurs dans le lait en poudre avec la participation de 25 laboratoires d'Argentine, du Brésil, de Bolivie, du Chili, de Cuba, de l'Équateur, d'El Salvador, de la République dominicaine, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela. L'OPS/OMS a organisé des formations pratiques sur l'identification phénotypique et génomique des pathogènes résistants d'origine alimentaire et de leurs mécanismes de résistance en Uruguay et au Brésil, avec la participation de fonctionnaires de services de sécurité sanitaire des aliments, de santé vétérinaire et de santé publique d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, du Paraguay, du Pérou et de l'Uruguay dans le cadre du projet « Working together to combat antimicrobial resistance » (Travailler ensemble pour combattre la résistance aux antimicrobiens).
74. L'OPS/OMS a été élue à la présidence du groupe de travail technique sur la résistance aux antimicrobiens du réseau de santé animale des Caraïbes (Caribvet), dont l'objectif est d'accroître la sensibilisation et les connaissances sur les bonnes pratiques pour prévenir la RAM dans l'interphase animale grâce à l'organisation régulière de réunions et de webinaires.